

■ Italie : un gouvernement précaire

Formé par Lamberto Dini dans l'après-midi du mardi 17 janvier, le nouveau gouvernement italien n'est pas assuré d'obtenir la majorité au Parlement face aux critiques des partisans de Silvio Berlusconi. p. 2

■ Cessez-le-feu incertain en Tchétchénie

Moscou maintient ses exigences pour suspendre les hostilités, au plus tôt le mercredi 18 janvier au soir. Mardi, tandis que des négociations étaient menées avec les représentants du président Doudaev, l'aviation russe a continué de bombarder Grozny. p. 3

■ Accord de sécurité entre la France et les Emirats

Paris s'engage à apporter sa protection aux Emirats arabes unis en cas d'agression extérieure, selon un accord que le ministre français de la défense devait signer, mercredi 18 janvier, à Abou Dhabi. p. 7



■ Maillol et son modèle

A Paris, Dina Vierny consacre un musée à Aristide Maillol (1861-1944) qu'elle inspira pendant dix ans. Hommage du modèle au sculpteur. p. 32

■ Victoire des syndicats de médecins

Le gouvernement a avalisé, mardi 17 janvier, une augmentation des honoraires médicaux à compter du 1er mars. Cette revalorisation grèvera le déficit de la Sécurité sociale. p. 12

■ Diamantaires et contrebandiers

Le conglomérat diamantaire sud-africain De Beers ne réussit plus à soutenir les cours menacés par des ventes sauvages. p. 22

■ Ecole : sécurité en panne

Promis par le ministre de l'éducation nationale, l'observatoire national de la sécurité dans les établissements scolaires n'a toujours pas vu le jour. p. 15

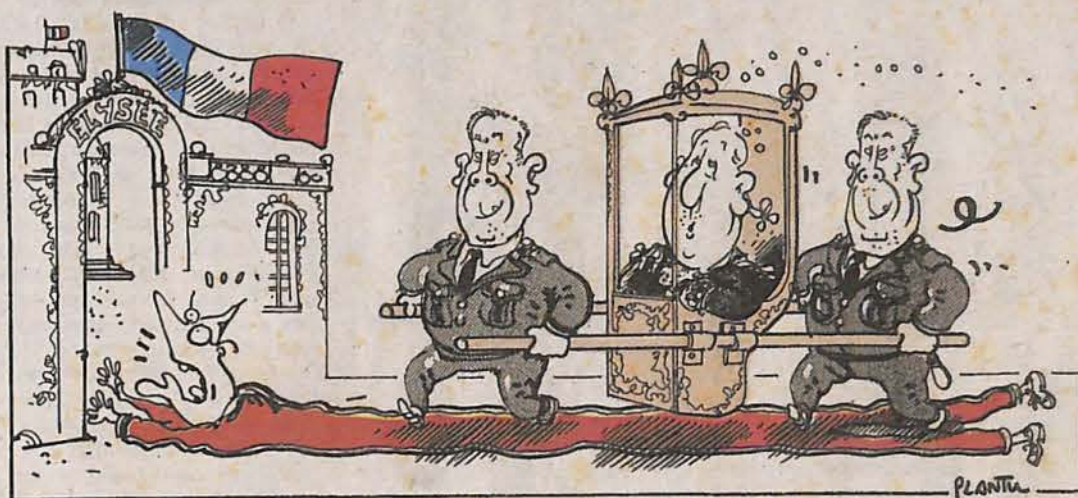
Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 130 E ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 0119 - 7,00 F

M. Balladur déclare sa candidature à l'Elysée afin de « restaurer la morale civique »

Le premier ministre souligne qu'il n'est pas l'homme « d'un parti »

ÉDOUARD BALLADUR a annoncé officiellement sa candidature à la présidence de la République, au cours d'une déclaration diffusée par les chaînes de télévision mercredi 18 janvier, à 13 heures, et dont nous publions le texte intégral. Il en avait précédemment averti le chef de l'Etat et les membres du gouvernement à l'occasion du conseil des ministres. Le premier ministre affirme que « c'est la confiance de nos concitoyens maintenue depuis vingt mois » et « la nécessité du rassemblement le plus large possible des Français » qui l'ont déterminé. Il souhaite une campagne électorale « positive, sereine et optimiste ». Ebauchant son programme, M. Balladur explique qu'il faut « restaurer la morale civique », « lutter contre la corruption », « assurer la sécurité, le respect des lois, les droits des citoyens garantis par les juges, en somme l'état républicain ». Il évoque aussi la réduction du chômage, les besoins de la jeunesse, l'aménagement du territoire, la protection



des « plus faibles », de « ceux qui souffrent », la consolidation de la France en Europe et dans le monde afin qu'elle soit « le moteur du progrès européen » qui est « indispensable » à son « avenir ».

Assurant vouloir réconcilier les Français, le premier ministre ex-

plique qu'il faut « réformer sans fractures ni ruptures, en convainquant, en suscitant l'adhésion grâce au dialogue avec tous ». Il ajoute qu'il n'est « pas le candidat d'un parti », car il souhaite « rassembler le plus grand nombre possible des Français dans la tolérance, l'ouver-

ture et le respect d'autrui ». Les chiraquiens, quant à eux, ont rappelé que M. Balladur avait pris l'engagement, avant d'être nommé à Matignon, de ne pas être candidat à l'Elysée.

Lire pages 9, 10 et 11

L'abbé Pierre, Mgr Gaillot et Paolo Persichetti

PHOTOGRAPHES et cameramen n'avaient d'yeux que pour eux. Enfin, l'abbé Pierre et Mgr Gaillot se présentaient au coude à coude devant les journalistes depuis que Rome avait prononcé sa sentence à l'encontre de l'évêque d'Evreux. La rencontre eut lieu, mardi 17 janvier, au siège parisien de la Ligue des droits de l'homme. L'abbé Pierre et Mgr Gaillot étaient venus dénoncer la « situation injuste et honteuse » d'un Italien de trente-deux ans, Paolo Persichetti, détenu depuis plus d'un an à deux pas de là, à la prison de la Santé, sous le coup d'un décret d'extradition signé en septembre 1994. Militant d'extrême gauche dans les années 80, Paolo Persichetti est entré dans un processus juridique kafkaïen. Entamé au cours de la période trouble où l'Italie faisait face au terrorisme des Brigades rouges, il lui a valu successivement un acquittement, puis une condamnation en appel à vingt-deux ans et six mois d'emprisonnement pour complicité dans le meurtre du général Giorgeri, en 1987. Réfugié en France à la fin de l'année 1991, Paolo Persichetti n'a jamais vécu dans la

clandestinité. Suivant l'exemple de plusieurs centaines d'Italiens qui affirment avoir tourné la page de la violence politique, il s'est présenté de lui-même au parquet général de la cour d'appel de Paris pour faire état de sa condamnation en Italie et manifester son souci de se réintégrer en France sans échapper au contrôle judiciaire. La justice italienne elle-même n'avait pas jugé bon de l'incarcérer au prononcé de son jugement.

Mais, au cours d'un renouvellement routinier de son titre de séjour, le jeune Italien, devenu enseignant en sciences politiques à l'université Paris-VIII, s'est vu notifier une vieille demande d'extradition italienne qui a entraîné son incarcération en France depuis plus d'un an, alors que la justice française ne lui reproche rien. Pourtant, fidèle à sa tradition et aux conventions qu'elle a signées notamment avec l'Italie, la France a toujours refusé de donner suite à des demandes d'extradition en matière politique concernant les « années de plomb » de la péninsule. Les avocats de l'Italien ont ainsi rappelé qu'en 1985 François Mitterrand avait, devant la

Ligue des droits de l'homme, défini cette politique d'accueil de la France envers ces militants « qui, ayant participé à l'action terroriste en Italie, ont rompu avec la machine infernale dans laquelle ils s'étaient engagés, le proclament, ont abordé une deuxième phase de leur propre vie, se sont insérés dans la société française ». Or, contre toute attente, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a donné une réponse favorable à l'extradition de Persichetti que le premier ministre a entérinée en septembre 1994.

L'abbé Pierre et Mgr Gaillot dirent donc un mot pour le jeune Italien, afin de donner corps à ces apparitions médiatiques qui sont désormais le vecteur de leur credo : la défense des exclus et des victimes d'injustice. Et puis rien. Pas une question de journaliste... du moins sur la raison d'être de cette conférence de presse. On se pressait pour les voir, mais on ne les entendait plus. Et Paolo Persichetti était abandonné à sa solitude.

Jean-Michel Dumay

L'entreprise à tout faire

A FORCE de proclamer que la solution à toutes les difficultés sociales viendrait de l'emploi traditionnel, et de lui seul, un double danger menace. Celui de placer les entreprises devant des responsabilités « sociétales » trop lourdes pour elles, qui ne correspondent ni à leurs moyens ni à leur vocation. Celui d'occulter ainsi les questions de fond auxquelles la persistance d'un chômage élevé devrait conduire, en créant une illusion qui engendrerait échecs et, donc, frustrations. Dès lors que tous les chômeurs ne peuvent pas espérer revenir au plein emploi, l'affichage d'un objectif aussi vain que dangereux se terminera au contraire par l'inéluctable création de la société du non-travail pour les exclus. Un résultat qui pourrait avoir pour effet d'empêcher l'exploration d'autres issues.

De manière presque caricaturale, les propositions récentes du Comité national pour la consultation des jeunes (Le Monde du 23 décembre 1994) donnent à voir jusqu'à quels excès peut conduire la logique du « tout entreprise », devenue pratiquement « l'entreprise à tout faire ». A partir d'un constat sur lequel tout le monde peut se mettre d'accord - il est inacceptable qu'un jeune soit sans emploi six mois après sa sortie du système scolaire -, on passe

d'abord à la définition catégorique d'un droit. Passé ce délai, tout jeune devra donc avoir une activité rémunérée dans une entreprise, et ce quelle que soit sa motivation ou sa formation. Puis, pour finir, on envisage de définir un quota de jeunes à embaucher. Voilà donc les entreprises obligées de se transformer en lieu d'accueil, sommées de fournir les rudiments d'une connaissance du milieu professionnel et appelées à faire leur devoir sans qu'il soit fait référence à leurs besoins ou à leurs capacités.

Au passage, comme pour mieux contraindre les employeurs à cet engagement civique, le comité préconise un interdit qui se retournerait dans les faits contre les jeunes. Déclarer impossible tout recrutement d'un moins de vingt-cinq ans sous contrat de travail à durée déterminée (CDD), quand on sait que 70 % des embauches en général - et 80 % pour les jeunes - s'effectuent sous ce statut précaire reviendrait en effet à fermer définitivement une voie d'accès à l'emploi, peut-être discutable mais ô combien réelle. Comme quoi les meilleures intentions peuvent mener à une catastrophe prévisible...

Alain Lebaube

Lire la suite page 20

Le séisme de Kôbé a ébranlé le mythe japonais de la sécurité

LE JAPON était sous le choc, mercredi 18 janvier, du séisme qui avait frappé, la veille, la région de Kôbé-Osaka. Le dernier bilan, établi, mercredi en fin de matinée (heure GMT), faisait état de 2 423 morts, 1 082 disparus et au moins 13 080 blessés. Kôbé offrait le spectacle d'une ville dévastée sur laquelle plane la fumée âcre des incendies. Les sinistrés ont passé la nuit dans des centres d'hébergement ouverts dans les écoles, les complexes sportifs ainsi que dans les parcs.

Cette catastrophe a brutalement fait prendre conscience aux Japonais de la vulnérabilité de leurs villes et de l'insuffisance du système de prévention antisismique. Le mythe de la sécurité est ébranlé. Le quotidien *Asahi* a rappelé qu'au lendemain du séisme de Los Angeles, il y a un an, le ministère de la construction affirmait que les structures des autoroutes et des voies ferrées aériennes étaient « les plus solides du monde ». Les sismologues mettent déjà en garde contre la fameuse « réplique » et soulignent que Tokyo pourrait être à son tour touchée.

Selon les premières évaluations, les dégâts sont estimés à 270 milliards de francs. Mais, surtout, une partie du patrimoine culturel japonais a été sérieusement endommagée, dans une région qui a été le creuset de la civilisation nippone.

Lire page 6

Le mystère du « zapatiste » masqué



Le « sous-commandant Marcos »

Sous son passe-montagne qui ne laisse apparaître que des yeux malicieux, le mystérieux « sous-commandant Marcos » reste une énigme depuis qu'il a surgi, le 1^{er} janvier 1994, à la tête d'une « Armée zapatiste de libération nationale ». Les affrontements firent des centaines de victimes dans l'Etat oublié du Chiapas, l'un des plus pauvres et des plus indigènes du Mexique. Depuis, « Marcos » a surtout mené une guerre médiatique, récoltant d'étonnants succès politiques, y compris au plus fort de la crise du peso. La guérilla zapatiste ne vient-elle pas de prolonger son cessez-le-feu après l'accord du pouvoir mexicain et de l'opposition pour « construire la démocratie », paraphé mardi 17 janvier ? Qui est ce Blanc rusé porté à la tête de milliers d'Indiens mal armés, ce leader de la « première guérilla post-communiste », selon l'écrivain Carlos Fuentes ? S'il a séduit jusqu'aux intellectuels, c'est qu'il est sans doute l'un des leurs.

Lire page 7
et notre enquête page 17

CANDIDATURE Edouard Balladur s'est déclaré, mercredi 18 janvier, candidat à l'élection présidentielle. Dans un texte lu devant les caméras de la télévision à la mi-journée, le

premier ministre a indiqué qu'il entend « aller plus loin » dans l'action entreprise depuis vingt et un mois. Il a souligné qu'il n'est pas « le candidat d'un parti » et qu'il se propose

de « rassembler le plus grand nombre possible de Français ». ● « SANS FRACTURE ». Se référant à l'inspiration du général de Gaulle, M. Balladur veut « réformer sans

fracture ni rupture ».

● ÉTAT DES FORCES. Le premier ministre peut compter, à ce jour, au sein du RPR, sur le soutien de sept des douze ministres issus de cette

formation et sur une centaine de députés. La majorité de l'UDF est officiellement acquise à M. Balladur, le CDS devant se déterminer dans les prochains jours.

« Je ne suis pas le candidat d'un parti », déclare M. Balladur

Le premier ministre annonce officiellement son entrée dans la campagne de l'élection présidentielle. Il plaide notamment pour « la réconciliation des Français » et se dit résolu à « réformer sans fractures ni ruptures »

LE PREMIER MINISTRE. Edouard Balladur, a annoncé, mercredi 18 janvier, sa candidature à l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai, en prononçant, de son bureau de l'Hôtel Matignon, une déclaration radio-télévisée, que nous publions ci-dessous. Enregistrée en fin de matinée, celle-ci a été diffusée sur les ondes dans les journaux de la mi-journée.

« Au mois de mars 1993, les Français ont confié le pouvoir à une nouvelle majorité. J'ai été désigné comme premier ministre. Je l'ai accepté. Pourquoi ? Parce que notre pays se trouvait dans une situation très difficile : je ne voulais pas que 1993-1995 fussent deux

années perdues. J'étais convaincu qu'il fallait commencer sans tarder l'action de redressement et de changement, que c'était un devoir auquel, y étant appelé, je n'avais pas le droit de me dérober.

« Cette action, le gouvernement tout entier, aidé par les Français, l'a engagée courageusement et menée à bien dans de nombreux domaines. L'effort de réforme est l'un des plus considérables réalisés, dans une aussi courte période, dans des conditions aussi difficiles. Nous avons beaucoup travaillé, au service de tous les Français, et surtout de ceux pour lesquels la vie est rude.

« Aujourd'hui les premiers ré-

sultats sont là : notre pays commence à se redresser, il reprend sa marche en avant.

« Sur ces bases, il faut maintenant aller plus loin, afin d'être mieux préparé à l'avenir qui s'ouvre devant nous.

RESSUSCITER L'ESPÉRANCE

« J'avais dit, en prenant ma fonction de premier ministre, que je souhaitais me consacrer exclusivement au redressement du pays et garder le silence sur tout le reste jusqu'au début de 1995. J'ai tenu mon engagement. Aujourd'hui, les Françaises et les Français ont le droit de connaître le choix qu'ils auront à faire, c'est à eux que je dois annoncer mes intentions.

« J'ai décidé de présenter ma candidature à la présidence de la République.

« C'est la difficulté de la tâche entreprise, c'est l'ampleur de celle qui reste à accomplir, c'est la confiance de nos concitoyens, maintenue depuis vingt mois, c'est la nécessité du rassemblement le plus large possible des Français, qui me déterminent à solliciter leurs suffrages. En cet instant, je mesure la gravité de ma décision.

« Si je suis candidat, c'est afin de préparer la France au prochain siècle, afin qu'elle y entre - avec toutes ses forces - prospère, juste, influente, afin de ressusciter l'espérance.

« C'est possible si nous le voulons. Ce que je propose aux Fran-



çais, c'est que, s'ils me font l'honneur de m'accorder leurs suffrages, nous le voulions ensemble.

« La campagne électorale va s'ouvrir. Elle doit - pour être digne de la France - être positive, sereine et optimiste. De ma part, elle le sera.

« Positive, car il s'agit de décider ensemble les réformes indispensables. La critique d'autrui n'aura pas de place dans mes propos. Je m'attacherai à expliquer clairement ce que je propose. Les Français ont le droit de savoir.

« Sereine, parce que le choix

d'un président de la République est un acte grave qui engage l'avenir de la nation, qui ne s'accommode pas de polémiques inutiles.

« Optimiste, parce que les Français, et tout spécialement la jeunesse, doivent reprendre espoir.

L'UNITÉ DU POUVOIR

« La France ne doit pas avoir peur : ni peur de l'avenir, ni peur des autres, ni peur du monde. Elle doit croire en elle. La France est un grand pays, elle est présente partout dans le monde grâce aux départements et territoires d'outre-mer ; les Français sont un grand peuple, capables du meilleur si on leur donne les moyens de le décider. Il faut croire en la France : elle doit, avec toutes ses forces et tout son courage, redevenir un exemple pour le monde comme elle le fut au temps du général de Gaulle.

« L'enjeu de l'élection présidentielle est clair : il s'agit de retrouver l'unité du pouvoir, de mettre fin à une période inévitable, mais politiquement délicate. Cette situation, j'ai tenu, en respectant scrupuleusement les institutions,

à ce qu'elle soit la plus utile possible pour la France.

« Il s'agit de restaurer la morale civique, de lutter contre la corruption, d'assurer la sécurité, le respect des lois, les droits des citoyens garantis par les juges, en somme l'Etat républicain.

« Il s'agit de fortifier le progrès et la justice afin de réduire le chômage, de donner à la jeunesse une école qui la prépare mieux à la vie active, d'aménager notre territoire sans l'abîmer, de protéger les plus faibles, ceux qui souffrent, ceux qui ont le plus besoin de la fraternité nationale, les victimes de tous les maux qu'engendrent les sociétés modernes.

« Il s'agit de consolider la position de la France en Europe et dans le monde, de faire de la France le moteur du progrès européen, progrès européen qui est indispensable à notre avenir. La France doit être le meilleur serviteur de la paix.

RASSEMBLER

« Tout cela sera possible, à une condition : la réconciliation des Français. Il faut réformer sans fractures ni ruptures, en convainquant, en suscitant l'adhésion grâce au dialogue avec tous. Je ne suis pas le candidat d'un parti. Ce que je souhaite, c'est rassembler le plus grand nombre possible de Français dans la tolérance, l'ouverture et le respect d'autrui. Ce que je souhaite, c'est gouverner pour tous les Français, sans distinction, sans exclusive. Si vous me faites confiance, c'est au service de la nation tout entière que j'accomplirai ma tâche.

« Réconciliation des Français, optimisme, confiance en soi, fierté d'être Français, voilà l'enjeu.

« Tous les Français aiment notre pays, tous savent qu'ils doivent être solidaires, tous connaissent les devoirs que leur imposent le patriotisme et la justice envers les plus faibles.

« C'est à vous directement que je m'adresse. Ce sera à vous de juger, à vous de décider quel avenir vous voulez pour la France. »

Les grandes lignes d'un programme

Edouard Balladur a présenté l'essentiel de son programme dans trois articles publiés par *Le Monde* à la fin 1994. Dans le premier, « Mieux associer les citoyens » (*Le Monde* du 17 novembre), il affirme que « sans Etat, la démocratie libérale est une jungle ». M. Balladur ne choisit pas entre une réduction du mandat présidentiel à cinq ans et le maintien d'un septennat non renouvelable mais il se prononce pour une extension de la pratique du référendum. Il préconise plusieurs réformes dans le domaine de la justice dont une limitation du recours à la détention provisoire. Dans son deuxième article, « Pour un nouveau traité de l'Elysée » (*Le Monde* du 30 novembre), le premier ministre refuse tant le fédéralisme que l'idée de « noyaux durs » entre les Etats les mieux intégrés de l'Union européenne. Il préconise une renégociation du traité de l'Elysée de 1963 pour renforcer le couple franco-allemand. Dans le troisième, « La force et la justice » (*Le Monde* du 20 décembre), M. Balladur centre son propos sur l'objectif de réduction du nombre de chômeurs en cinq ans, en soulignant la nécessité de poursuivre l'allègement des charges sociales sur les plus bas salaires. Il propose une réforme de la protection sociale reposant, notamment, sur une « diversification des recettes du financement ».

Deux parlementaires RPR sur trois soutiennent M. Chirac

LA BATAILLE du Rassemblement pour la République est engagée. Les heures, les jours et les semaines à venir vont voir se développer une guerre de positions où chacun des deux camps va publier des phrases définitives sur la fidélité et la trahison. Quinze députés en donnent un aperçu dans une page de publicité publiée par *Libération*, mercredi 18 janvier, qui reprend les termes d'une lettre envoyée par huit benjamins du RPR à Edouard Balladur (*Le Monde* daté 8-9 janvier). Partisan de Jacques Chirac, le président par intérim du RPR, Alain Juppé, va devoir déployer toute la diplomatie dont il peut faire preuve pour tenir la barre.

Mardi après-midi, M. Chirac a réuni autour de lui, à son quartier général de campagne de l'avenue d'Iéna, à Paris, près de cent cinquante parlementaires, en présence de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. Dans la soirée, c'est Charles Pasqua qui a réuni, place Beauvau, au ministère de l'Intérieur, environ deux cents parlementaires du RPR et de l'UDF qui avaient soutenu son projet de « primaires » présidentielles. M. Pasqua a apporté un soutien sans am-

biguïté à M. Balladur, auprès duquel il entend « conduire une campagne ardente ». En dehors de deux ministres en exercice - Michel Barnier et un UDF, Pascal Clément, - des anciens ministres François Guillaume, Jacques Limouzy, Jean de Lipkowski, Michel Noir, Alain Peyrefitte, Robert Poujade et Jacques Valade, on notait la présence de Philippe Auberger, rapporteur général du budget, de Jean-Paul Barety, maire de Nice, et de députés fidèles à M. Pasqua, comme Alain Marsaud.

MINISTRES : SEPT À QUATRE

A l'heure où le premier ministre déclare sa candidature à l'élection présidentielle, le décompte global des soutiens à l'Assemblée nationale, au Sénat et au Parlement européen fait apparaître que, sur trois parlementaires se réclamant de la famille gaulliste, deux soutiennent M. Chirac, alors qu'un seul est derrière M. Balladur. Côté chiraquien, on avance le nombre de 175 députés, avec une marge d'erreur de quelques unités, ayant fait le choix du maire de Paris. Côté balladurien, on estime qu'une cen-

taine de députés se rangent sous la bannière du chef du gouvernement. Le groupe RPR de l'Assemblée nationale, que conduit le très chiraquien Bernard Pons, compte 260 membres.

Au Sénat, où siègent 90 gaullistes, la répartition est de deux tiers pour M. Chirac et un tiers pour M. Balladur. S'agissant des députés européens, 11 des 13 RPR soutiennent M. Chirac, mais ni Hélène Carrère d'Encausse ni Alain Pompidou n'ont fait connaître leur préférence pour l'un ou l'autre des candidats.

Dans les rangs RPR du gouvernement, le score est de sept à quatre en faveur de M. Balladur. Seule Michèle Alliot-Marie (jeunesse et sports) est encore « aux abonnés absents », mais les chiraquiens confient qu'ils ne se font plus guère d'illusions à son sujet. Le séguiniste François Fillon (enseignement supérieur) a rejoint officiellement, mardi soir, le camp du premier ministre, alors que, quelques heures avant lui, Lucette Michaux-Chevry (action humanitaire) avait confirmé son engagement pour M. Chirac.

Olivier Biffaud

L'UDF, captive consentante

QUATRE DES PRINCIPALES composantes de l'UDF se sont déjà ralliées à Edouard Balladur : le Parti républicain, la formation la plus nombreuse, le Centre des démocrates sociaux, le Parti radical et les Adhérents directs de l'UDF, que dirige Pierre-André Wiltzer, ancien directeur de cabinet de Raymond Barre. Les Adhérents directs se sont prononcés officiellement le 12 janvier, et les trois autres formations réuniront leurs instances ces prochaines semaines.

Balisé par les sondages favorables au premier ministre comme par des dates-clés - dont l'accord obtenu sur le GATT, en décembre 1993 -, le ralliement de cette partie nettement majoritaire de l'UDF s'est imposé dès lors qu'il est apparu que l'UDF ne pourrait avoir, le moment venu, de candidat incontesté, et que M. Balladur finirait par l'emporter sur M. Chirac au sein du RPR. En dehors de l'attraction qu'a pu exercer le conservatisme mesuré de M. Balladur, les considérations tactiques ont également dicté ce ralliement ; le CDS et surtout le PR guignant une hypothétique place de premier ministre.

Sur-représentés dans le gouvernement de M. Balladur par rapport à leur poids parlementaire (six ministres pour soixante-quatre députés revendiqués), les démocrates sociaux, tout particulièrement Bernard Bosson et Edmond Alphandéry, ont très vite affirmé leur soutien au premier ministre. Dès septembre 1993, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, avait invité le CDS à être « la garde rapprochée » de M. Balladur, même si Pierre Méhaignerie, alors président du CDS, se montrait beaucoup moins déterminé.

LA TENTATION DE M. BARRE

Délesté de Philippe de Villiers, qui fera campagne sous ses propres couleurs, le Parti républicain a été placé devant le fait accompli par François Léotard, président d'honneur du PR, qui avait déclaré, dès décembre 1993 et en même temps que Simone Veil, autre personnalité proche de l'UDF, qu'il soutiendrait le premier ministre si celui-ci se portait candidat à l'élection présidentielle. Le PR, qui a multiplié les signes d'allégeance, et le CDS ont été rejoints par le Parti radical puis par

la majorité des Adhérents directs.

Face au pôle balladurien, la partie de l'UDF rétive à la personnalité du premier ministre a tenté de s'organiser, dès l'automne 1993, autour de trois responsables : Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, Charles Millon (UDF-PR), président du groupe UDF de l'Assemblée nationale - qui avait

La « considération » de M. Le Pen

Le 27 juin 1993, M. Le Pen qualifiait le premier ministre d'« homme intelligent, habile et courtois ». « Il ne nous a pas laissés au ban de la nation », ajoutait-il. Comme il le fait avec les formations présentes au Parlement européen et les groupes du Parlement français, le premier ministre reçoit une délégation d'élus du Front national. Après l'avoir estimé « plus tolérant que M. Chirac », M. Le Pen déclarait, le 20 décembre 1994 sur France 2, « avoir du respect » pour M. Balladur, et même « de la considération » (sur LCI, le 15 janvier).

décliné en mars 1993 le ministère de l'Agriculture -, et René Monory (UDF-CDS), président du Sénat. Un accord tacite s'est même instauré entre cette partie de l'UDF et le RPR fidèle à M. Chirac contre M. Balladur, chacun défendant le principe d'un candidat issu de ses rangs pour « prendre en tenaille » le premier ministre.

Après avoir caressé l'hypothèse de leur candidature à l'élection présidentielle, M. Monory et M. Giscard d'Estaing, n'ont pu que constater le peu d'écho qu'elle a éveillé dans l'opinion. Candidat à la candidature, M. Millon est tout aussi incapable, aujourd'hui, de fédérer l'UDF autour de lui. Les estimations des instituts de sondage ne donnent que très peu de crédit à sa démarche. Alors que M. Monory a tiré les leçons de l'hégémonie de M. Balladur sur la majorité UDF-RPR en se rapprochant des balladuriens du CDS, que dirige à présent François Bayrou, Raymond Barre, qui s'était abstenu de critiques contre le gouvernement, se montre beaucoup plus virulent et entretient le doute sur sa candidature.

Gilles Paris

QUESTION AU FUTUR PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LES RÉFORMATEURS SONT POUR LE QUINQUENNAT. ET VOUS ?

Le Mouvement des Réformateurs est favorable à une réduction du mandat présidentiel. Le quinquennat, déjà voté par le Parlement, peut être décidé par référendum. Ainsi, les Français pourront se prononcer plus souvent sur les grands choix de société.

Le M.D.R. propose deux autres réformes des institutions :

- une session parlementaire annuelle de neuf mois.
- une limitation du cumul des fonctions interdisant à un parlementaire d'être président de région, de département ou maire d'une ville de plus de 100 000 habitants.

MDR
REFORMATEURS

Le mouvement qui pose les vraies questions

M.D.R. 7, rue de Villersexel 75007 Paris
Tél. : 45 44 61 50 - Fax : 45 44 91 90



M. Balladur a été porté par son ambition présidentielle

Depuis mars 1993, l'hôte de Matignon s'est préparé à devenir candidat à l'Elysée et à faire aboutir un projet qui l'anime, en fait, depuis 1988

L'homme que le président de la République a nommé premier ministre au lendemain des élections législatives de 1993 est aujourd'hui candidat à sa succession. Cette évolution ne doit rien au hasard.

LES FRANÇAIS en avaient fait un premier ministre avant même que François Mitterrand, le 29 mars 1993, ne le nomme à la tête du gouvernement. Vingt mois plus tard, Edouard Balladur peut penser que les électeurs sont décidés à lui confier la présidence de la République sans qu'il lui soit utile de mener vraiment campagne. Pour cet homme qui se meut dans les palais nationaux comme s'il était né avec un sceptre au-dessus de son berceau, la politique semble finalement quelque chose d'assez simple. Et pourtant, quelle formidable volonté, quel extraordinaire contrôle de lui-même pour faire oublier une analyse antérieure, qui interdisait à un « cohabitant » de briger l'Elysée ; pour surmonter, sans dégâts apparents, les difficultés nées des aléas de la vie gouvernementale et des erreurs commises ; pour transformer en évidence une minutieuse conquête du pouvoir !

C'est bien avec cette idée en tête qu'Edouard Balladur s'est mis en situation d'être le second chef de gouvernement que la droite imposerait à François Mitterrand. La campagne présidentielle de 1988 l'avait convaincu que Jacques Chirac ne pourrait jamais conquérir la présidence de la République ; le dédain avec lequel l'avaient traité ses « compagnons » du RPR, au lendemain de leur défaite, lui a donné l'envie de démontrer que, lui, il pourrait faire mieux que l'autre héritier du pompidolisme. Le reste n'a été affaire que de patience, de stra-

tegie, de chance. Matignon n'aura été utilisé par M. Balladur que comme un tremplin vers l'Elysée. Nul ne l'envisageait sérieusement il y a vingt mois, sauf lui et, probablement, les deux hommes dont il a fait les bras armés de sa campagne, d'abord souterraine, puis flagrante : Nicolas Sarkozy, à qui il a confié l'important ministère du budget et le soin de porter la parole du gouvernement ; Nicolas Bazire, dont il a fait le directeur de son cabinet. Les Français, une fois encore, ont été plus perspicaces que les professionnels de la politique, puisque, dès le milieu du mois de mai de 1993, ils avaient fait du premier ministre, dans les sondages, le meilleur des « présidentiables » de la droite. Depuis, il n'a pas quitté cette place enviable.

Tout a été fait, dès le début, pour conquérir cette position, puis pour la rendre inexpugnable. Les électeurs de droite ne supportent plus la « guerre des chefs » : il compose un gouvernement où RPR et UDF sont à parité. Les Français ne veulent pas que triomphent des revenants venant de la gauche : il fait de Simone Veil, symbole d'ouverture et de conciliation, la première de ses ministres. Les citoyens sont obsédés par la sécurité et l'immigration : il confie ces dossiers à Charles Pasqua. Nul ne veut de heurt entre la nouvelle majorité et un chef de l'Etat qui dispose encore de deux ans de mandat : il se fait l'apôtre d'une cohabitation harmonieuse, promettant de respecter « la lettre

et l'esprit de la Constitution ». Le bon peuple rêve d'un monarque républicain : M. Balladur arrive à pied à Matignon, annonce à grand son de trompe qu'il va réduire les crédits de réception de l'Etat, que ses ministres devront, comme lui, être économes des avions que la République met à leur disposition. Chacun le croit. La première bataille est gagnée ; c'était celle de la communication.

Matignon n'aura été utilisé par le premier ministre que comme un tremplin vers l'Elysée

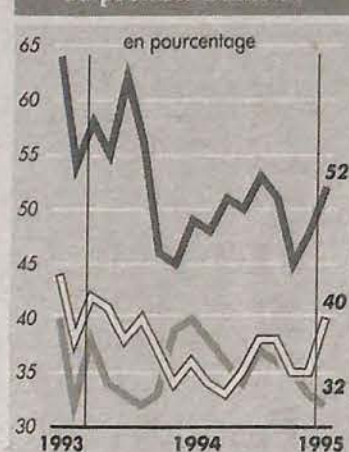
Bâtir une image de gouvernant sérieux et désintéressé a été à peine plus difficile. Dès la première réunion du conseil des ministres, il assure que « sa seule préoccupation est de gouverner, à l'exclusion de toute autre ». Pour réduire le déficit budgétaire, afin d'accélérer une baisse des taux d'intérêt que M. Balladur se flatte d'avoir obtenu par un simple retour de la « confiance » dû à son arrivée au pouvoir, une forte ponction est opérée sur les revenus

des ménages. Cette stratégie, qui ne peut avoir que des effets néfastes sur la relance économique, ne peut durer longtemps ; dès le 25 avril, il en change en annonçant le lancement d'un grand emprunt, dont l'extraordinaire succès lui permettra d'assurer qu'il dispose de la confiance des épargnants, faute d'avoir celle des « diners en ville » parisiens.

Le chômage est, déjà, pour lui l'obsession d'un homme qui redoute d'être jugé, en avril 1995, sur le nombre de sans-emploi. Il se plaint du patronat, avec lequel il n'aura jamais de bons rapports, mais assure qu'il prend la tête de ce combat-là.

L'été est délicat. Au cours d'un terrible maëlstrom monétaire, le franc est attaqué. Pour éviter une dévaluation, M. Balladur est contraint d'obtenir de l'Allemagne un accroissement des marges de fluctuation dans le système monétaire européen. Il n'oubliera jamais que la ferme demande de Philippe Séguin d'une « autre politique » a affaibli la confiance dans le franc et que, dans cette épreuve, M. Chirac ne lui a apporté qu'un soutien très mesuré. Déjà, le 19 juillet, une vive algarade avait opposé les deux hommes lors d'un déjeuner réunissant les dirigeants de la majorité. Si le premier ministre continue d'assurer qu'il n'est là que pour « améliorer la situation de la France », le président du RPR commence à comprendre que son « ami de trente ans » a un autre objectif, ne

La suprématie du premier ministre



Les responsabilités à la tête du gouvernement n'ont jamais empêché M. Balladur d'apparaître comme le meilleur de son camp.

serait-ce que parce que celui-ci, dès le 12 août, refuse de lui reconnaître publiquement le titre de « candidat naturel » du RPR à l'élection présidentielle.

Dans cette crise monétaire, M. Balladur profite, au moins, d'un appui sans restriction de M. Mitterrand. Pendant vingt mois, les deux patrons de l'exécutif ne s'opposent vraiment que sur la politique militaire, le chef de l'Etat imposant au chef du gouvernement le maintien du moratoire sur les essais nucléaires. Bien des membres du RPR verront là une faiblesse coupable. Le soutien présidentiel est tout aussi acquis au premier ministre dans l'épreuve qu'il savait, dès son arrivée à Matignon, être la plus redoutable pour lui : la négociation du GATT. Il la surmonte brillamment et en tire, immédiatement, un profit intérieur en obtenant, le 15 décembre, un vote massif de confiance de l'Assemblée nationale.

L'automne, décidément, lui a été bénéfique. Il a réussi, aussi, à démontrer la force de la majorité de droite en obtenant du président de la République une réforme de la Constitution restreignant le droit d'asile, ce qui lui permet de donner un nouveau gage à l'aile sécuritaire de ses futurs électeurs. Enhardi par ces succès, M. Balladur commet des erreurs qui vont le couper de ceux qui, à gauche, lui avaient, un temps,

fait confiance. Il commence par imposer une réforme, à la hussarde, de l'antique loi Falloux, permettant ainsi aux collectivités locales d'aider les écoles confessionnelles. Ce faisant, il met dans la rue des centaines de milliers de défenseurs de l'école publique et il n'est dispensé de leur céder que parce que le Conseil constitutionnel annule cette réforme.

Céder, le premier ministre a pourtant appris à le faire. En octobre 1993, il avait dû reculer devant les grévistes d'Air France ; mais, alors, il avait pu arguer que cela lui avait permis de prendre le temps d'imposer une réforme de l'entreprise. Il ne peut user de la même défense lorsqu'il ne comprend pas que la création du contrat d'insertion professionnelle, bien vite assimilé à un « SMIC-jeunes », sert de détonateur au malaise d'une jeunesse qui n'accepte plus l'incapacité de la société à l'intégrer. Il lui faudra plus d'un mois, une série de manifestations, en province comme à Paris et un second tour d'élections cantonales pas aussi bon pour la droite qu'elle l'espérait pour qu'il se décide, le 30 mars 1994, à retirer des décrets dont personne ne voulait.

Durant l'été, la quasi-absence de M. Mitterrand, après sa deuxième opération, permet à M. Balladur de revêtir l'habit d'un « président de la République de fait », tout particulièrement dans la gestion du drame rwandais. Cet acquis lui permet de surmonter, au moins dans un premier temps, les ennuis de certains de ses ministres avec la justice. La démission contrainte d'Alain Carignon du gouvernement se passe sans fracas. En revanche, les tergiversations du premier ministre quand Gérard Longuet est à son tour dans le collimateur des juges confirment que, là encore, il n'a pas pris la mesure du véritable tremblement de terre que représente la mise au jour de la corruption. A force d'hésiter à trancher, il est contraint de courir après les initiatives de Philippe Séguin.

Sans le vouloir, Jacques Delors vient à son secours. La crédibilité de la candidature du président de la Commission de Bruxelles convainc la droite que ses divisions la conduisent au désastre et que seul M. Balladur est en mesure de le lui éviter. Quand l'espoir de la gauche renonce, celui de la droite est déjà solidement installé. La bonne fin de la prise d'otages de l'Airbus vient lui donner, à Noël, l'ultime « coup de pouce » qui lui manquait.

Thierry Bréhier

Les déficits ont résisté aux intentions

QUAND IL FAIT sa déclaration de politique générale, le 8 avril 1993, Edouard Balladur est sûr de son fait. L'action qu'il va entreprendre va permettre d'atteindre un double objectif : d'abord celui de stabiliser le chômage « à la fin de 1993 », pour qu'une « décennie puisse être, ensuite, amorcée » ; celui d'accélérer la réduction de tous les déficits. L'objectif est ambitieux. Il se révèle rapidement difficile à tenir.

Peu après son arrivée à Matignon, au plus fort de la récession, le premier ministre hésite sur le cap à suivre. Diagnostiquant une « crise de l'offre » et non une « crise de la demande », selon la formule de son ministre du budget, Nicolas Sarkozy, il multiplie les aides en faveur des entreprises (remboursement de TVA, etc.) et fait peser sur les ménages une cascade de prélèvements supplémentaires (taxe sur les carburants, CSG...).

L'été 1993 achevé, M. Balladur se rend compte qu'il faut modifier le « cadrage » de sa politique économique et moins pénaliser la consommation, qui est en panne. Progressivement, le gouvernement réajuste donc le tir,

avec l'allocation de rentrée scolaire ou la prime à la casse pour les automobiles.

En matière de déficits, le premier ministre s'aperçoit aussi que le redressement promis sera difficile à réaliser. En paroles, le gouvernement continue donc d'afficher son ambition : le déficit budgétaire doit être ramené de 300 milliards de francs en 1994 à 275 milliards de francs en 1995.

UN OBJECTIF DIFFICILE A ATTEINDRE

En pratique, la réduction est beaucoup moins apparente. Procédé peu conforme à l'orthodoxie budgétaire, les recettes des privatisations sont affectées prioritairement au financement des dépenses courantes de l'Etat et non à la dette. Surtout, celle-ci dérive, d'à peine plus de 2 000 milliards de francs, début 1993, à plus de 2 900 milliards de francs fin 1994. Pour les comptes sociaux, le bilan est le même. S'il multiplie les mesures de redressement (hausse des prélèvements, déremboursement, convention médicale), le gouvernement se rend compte que l'objectif ne pourra être

atteint. C'est sans doute, d'ailleurs, son échec le plus grave. Le déficit cumulé du régime général de la Sécurité sociale, qui avait atteint 96 milliards de francs au cours des années 1991, 1992 et 1993, pourrait dépasser 110 milliards de francs pour les deux seules années 1994 et 1995.

Le bilan que M. Balladur peut afficher sur le front de la lutte contre le chômage est plus nuancé. La loi quinquennale, adoptée fin 1993, devait favoriser la création de 400 000 emplois. Cependant, malgré une croissance beaucoup plus forte que prévu (sans doute 2,5 % en 1994, après moins 0,9 % en 1993), le premier ministre a dû revoir à la baisse l'objectif initial. Tout au long de l'année 1993, le nombre des demandeurs d'emploi n'a cessé, en effet, d'augmenter : de 3 069 000 en mars à 3 302 300 en décembre. En novembre 1994 (dernier chiffre connu), il y en a encore 47 000 de plus. Avec beaucoup de retard, la stabilisation promise est donc certes en vue. Pas encore la décrite.

Laurent Mauduit

Une politique étrangère marquée par l'« économisme »

LES INSTITUTIONS de la V^e République ne sont pas des plus propices à un premier ministre qui souhaiterait se faire valoir en politique étrangère, mais M. Balladur, en presque deux ans d'exercice de cette fonction, n'a pas été empêché d'agir, ni de s'exprimer, sur les affaires internationales. En vertu d'une sorte de contrat de cohabitation courtoise, passé entre le chef de l'Etat et lui, faculté était laissée au gouvernement de gouverner dans ce domaine aussi, pour peu que la France tînt à l'extérieur un seul langage et que la prééminence du président de la République fût respectée.

De ces vingt mois passés à Matignon, il ressort une approche de la politique étrangère très fortement marquée par ce que l'on pourrait appeler l'« économisme » de M. Balladur et par la priorité donnée aux affaires intérieures françaises. Il s'intéresse à l'Europe parce qu'elle est, désormais, inextricablement mêlée à ces dernières ; elle est pour lui une nécessité plutôt qu'un grand dessein. Il aborde les relations transatlantiques essentiellement sous l'angle commercial ; l'Afrique, par le problème du franc CFA et de ses répercussions sur l'économie nationale. Il ne se mêle des crises qui ensanglantent cette fin de siècle que lorsqu'il y est contraint par d'autres.

Quand, en février 1994, après le

massacre du marché de Sarajevo, l'OTAN lance un ultimatum aux Serbes pour qu'ils retirent des abords de la ville l'armement avec lequel ils la bombardent depuis des mois, c'est du Quai d'Orsay que part l'impulsion, relayée par le département d'Etat américain. Le premier ministre assiste à la gestion de la crise bosniaque avec le souci permanent des soldats que la France y a dépêchés avant qu'il n'arrive à Matignon, de leur sécurité, du coût de l'opération. Souci, bien sûr, fort légitime, mais quasi exclusif dans ses rares déclarations sur la Bosnie, ce qui incite à se demander si, étant aux commandes deux ans plus tôt, il eût accepté que la France prît une telle part à la Forprunu.

Quand, à l'été 1994, devant l'ampleur des massacres perpétrés au Rwanda, François Mitterrand et Alain Juppé estiment que la France ne peut plus rester inactive, M. Balladur intervient pour que l'opération soit de nature exclusivement humanitaire et pour la limiter dans le temps. « Oui, je me suis opposé à ceux qui étaient partisans d'une opération de type colonial, avec lâcher de parachutistes sur Kigali comme sur Kolwezi », disait-il récemment, estimant qu'on n'avait pas assez reconnu sa sagesse et, du coup, caricaturant quelque peu la position de ceux qui avaient un moment envisagé une véritable opération d'interposition au

Rwanda. Ce réflexe de prudence du premier ministre, c'est aussi le sentiment que la France n'a pas à intervenir dans des guerres civiles ; voire une tentation de repli. L'étranger n'est pas son domaine de prédilection, surtout lorsqu'il est en crise, ou qu'il donne lieu à divergences entre membres de son gouvernement. Rien ne lui déplait davantage que l'éclatement au grand jour de telles dissensions (le plus souvent entre Alain Juppé et Charles Pasqua), qui trahissent son propre défaut d'autorité sur ces sujets.

Il ne se mêle des crises qui ensanglantent cette fin de siècle que lorsqu'il y est contraint par d'autres

Le dernier épisode de cette nature – et le plus dramatique – s'est produit il y a quelques semaines lors de la prise d'otages par des militants islamistes de l'Airbus d'Air France à Alger : la cellule de crise immédiatement constituée

au quai d'Orsay constate très vite que les autorités algériennes ne jouent pas franc jeu avec Paris sur cette affaire et qu'elles entendent la régler elles-mêmes. Quand les preneurs d'otages demandent qu'on laisse l'avion décoller pour venir se poser en France, M. Pasqua, comme le gouvernement d'Alger et contre l'avis de M. Juppé, s'y oppose. Ce n'est qu'après de très longues heures, après la mort d'un otage français et devant le risque grandissant de voir l'affaire se terminer dans un bain de sang à l'aéroport Boumediène, que M. Balladur, cédant à la demande pressante de son ministre des affaires étrangères, finit par exiger d'Alger le décollage de l'appareil pour Marseille. Après l'intervention réussie du GIGN, M. Pasqua est seul au côté de M. Balladur pour se féliciter de l'heureux dénouement devant les caméras de la télévision...

Le chef de la diplomatie devrait être aguerri : c'est déjà avec aussi peu d'égards pour lui que M. Balladur s'était félicité du premier succès de politique extérieure de son gouvernement, à savoir la conclusion, à la fin de l'année 1993, des négociations sur le commerce mondial (GATT). Le premier ministre s'était, il est vrai, cette fois, personnellement impliqué dans ce dossier à la jonction de l'économie et de la diplomatie, y compris en allant rendre visite à Bill Clinton

pour obtenir la remise en question du compromis sur l'agriculture précédemment conclu entre la Commission de Bruxelles et les Américains, qu'il jugeait dommageable à la France.

La stratégie de Paris fut de convaincre les partenaires européens que cette querelle avec Washington sur le volet agricole du GATT, qui avec celle sur le volet culturel bloquaient un accord d'ensemble, engageait la capacité de l'Union tout entière à se faire respecter dans une négociation mondiale et pas seulement les intérêts particuliers de l'un de ses Etats membres. Cette stratégie l'emporta.

M. Juppé, qui, lors de discussions-marathons avec ses onze homologues, avait mené à bien cette phase d'« européanisation » du problème, se passa donc de compliments. Cet épisode a constitué l'entrée remarquée de M. Balladur sur la scène internationale.

Il a marqué sans doute, aussi, l'approche que le premier ministre allait avoir de l'Allemagne. Le chancelier, contre plusieurs de ses ministres, avait finalement donné à la démarche française sur le GATT un soutien qui fut déterminant. L'importance de la solidarité franco-allemande et de son pouvoir d'entraînement sur l'Europe étaient spectaculairement démontrée à propos d'une affaire des plus pragmatiques. M. Balladur l'a

rappelée récemment, de même qu'il a confirmé l'objectif, essentiel pour l'Europe, de l'Union économique et monétaire et des politiques de convergence qu'elle implique, notamment en matière de réduction des déficits publics. Les Allemands auraient sans doute attendu davantage de la France pendant leur présidence européenne du second semestre de 1994.

Quant aux grands sujets touchant à l'avenir de l'Union, chacun s'est semble-t-il résigné à ce qu'ils ne puissent être véritablement abordés avant l'élection présidentielle en France. On peut penser que c'est le pragmatisme, plutôt que les audaces conceptuelles, qui imprègnait la démarche de M. Balladur si lui revenait la tâche de guider la politique européenne de la France.

D'audace de ce genre, il n'en eut qu'une seule fois, le jour de son investiture devant l'Assemblée nationale, en annonçant son projet de conférence internationale sur la stabilité en Europe, qu'il eut d'ailleurs la malencontreuse idée de comparer à Yalta et à quelques autres grandes conférences de triste mémoire. Le projet, flou à l'époque, a été précisé par la suite. C'est au cours de l'année 1995 qu'il reviendra au président de la République de lui donner consistance.

Claire Tréan

Les promesses oubliées de la « réforme »

Le programme annoncé par M. Balladur le 8 avril 1993 est loin d'avoir été intégralement mis en œuvre

Le 8 avril 1993, Edouard Balladur prononçait devant l'Assemblée nationale son discours de politique générale. Il y annonçait une série de projets de loi, partiellement inspirés de son « Dictionnaire de la réforme », publié l'année précédente, qui dessinaient le programme

du changement voulu par les Français aux élections législatives. Entre les annonces alors faites et les dispositions effectivement adoptées, la comparaison, vingt et un mois après, conduit à relativiser le bilan réformateur accompli par le premier ministre.

« LE GOUVERNEMENT le plus réformateur depuis plusieurs dizaines d'années... » C'est en ces termes que le premier ministre a qualifié, le 10 janvier 1995, l'action engagée depuis avril 1993 et son arrivée à l'hôtel Matignon. Quelques jours avant d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle et en réponse à ses concurrents et adversaires qui le taxent volontiers de conservatisme ou d'immobilisme, Edouard Balladur affichait ainsi, non sans emphase, son intention de ne pas leur concéder le thème de la réforme.

Inlassable avocat de son bilan, M. Balladur peut brandir, aujourd'hui, l'ensemble des promesses faites, dès le 8 avril 1993, dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale. Ce jour-là, qui marque, à ses yeux – et sans attendre l'élection présidentielle de 1995 – le début d'une « nouvelle période de notre histoire », il avait dressé le catalogue des « réformes » qui devaient contribuer à faire de la France un « nouvel exemple ».

BILAN MITIGÉ

Vingt mois plus tard, en dépit du communiqué de victoire du 10 janvier, le bilan est pour le moins mitigé. Certes, bon nombre des promesses faites initialement ont donné lieu à des changements législatifs. Ainsi, dès la session parlementaire du printemps 1993.

M. Balladur tient son engagement de déposer un projet de loi destiné à « affirmer clairement et définir l'autonomie de la Banque de France », afin d'encourager « le retour à la confiance » et de garantir « une baisse durable des taux d'intérêt ». Après une décision du Conseil constitutionnel qui retarde un peu la réforme, le texte est définitivement adopté le 23 décembre 1993. La Banque de France devient donc indépendante le 1^{er} janvier 1994.

Le but n'est pourtant que partiellement atteint. Certes, les taux

La loi et l'ordre

Parallèlement à la politique de l'immigration, le tandem Méhaignerie-Pasqua – la loi et l'ordre – va bénéficier du soutien constant du premier ministre et de la majorité. Soit pour faire adopter des réformes déjà esquissées : le Congrès, réuni à Versailles, adopte, le 19 juillet 1993, la réforme de la Haute Cour de Justice et du Conseil supérieur de la magistrature. Soit pour renforcer les moyens de leurs administrations : deux lois quinquennales, l'une sur la sécurité, l'autre sur la justice, sont adoptées par le Parlement le 22 décembre 1994. Dans les deux cas, un effort budgétaire substantiel est affiché, mais habilement inscrit dans le cadre de lois de programmation pluriannuelles dont la réalisation dépendra de la bonne volonté des prochains ministres du budget...

Le gouvernement fait aussi adopter, le 10 juillet 1993, la loi renforçant les possibilités de contrôle d'identité et il revient sur l'essentiel de la réforme du code de procédure pénale engagée par les socialistes. Les droits accordés aux gardés à vue sont limités, comme la présence de l'avocat à ce stade de la procédure. En outre, le juge d'instruction retrouve son pouvoir antérieur en matière de mise en examen ou en détention. Le 26 octobre 1994, le premier ministre fera d'ailleurs, à cet égard, son *mea culpa* en admettant : « Nous avons sans doute eu tort de supprimer ces dispositions. »

à court terme, sous contrôle de la Banque, baissent : ainsi les taux d'intervention, qui avoisinaient 9 % au début de 1993, reculent-ils à 6,3 % au début de 1994, puis à 5 % début 1995. Cependant, les taux à long terme, qui, eux, dépendent des marchés, font le mouvement strictement inverse : les taux à dix ans, qui avaient chuté à 5,8 % début 1994, avoisinent 8 % un an plus tard. La tendance vient des Etats-Unis, mais elle est aggravée, en France, par le niveau des déficits publics. La Banque de France joue donc son rôle, mais d'une manière inattendue : depuis le milieu de l'année 1994, elle multiplie les mises en garde à l'adresse des pouvoirs publics.

Comme prévu également, pour étayer la « modernisation » de l'économie française, le gouvernement soumet très vite au Parlement une loi de privatisation, qui est adoptée dès le 8 juillet 1993. Aussitôt après, les cessions commencent. Elles atteignent, au total, 47,6 milliards de francs en 1993, 60,4 milliards de francs en 1994, et 55 milliards de francs sont prévus pour 1995. Précieuse manne pour combler les déficits publics...

Le deuxième chapitre important de l'action gouvernementale, fixé le 8 avril 1993, porte sur « l'affermissement de l'Etat républicain » : aux yeux d'Edouard Balladur, cela implique « une meilleure sécurité pour tous », « une politique de l'immigration claire » et « l'amélioration du fonctionnement de la justice ». Dès le 24 juin 1993, le Parlement adopte la réforme du code de la nationalité, dont les sénateurs avaient déjà entamé l'examen au cours de la précédente législature. Ce texte exige, notamment, des jeunes nés en France de parents étrangers eux-mêmes nés à l'étranger une manifestation de volonté, entre seize et vingt et un ans, pour acquérir la nationalité française. Il allonge de six mois à deux ans le délai nécessaire pour obtenir la nationalité française après le mariage avec un Français.

Le premier ministre voulait faire de l'apprentissage le principal levier de l'adaptation de la formation des jeunes aux besoins de l'économie

De façon complémentaire, le gouvernement fait adopter, le 13 juillet 1993, la loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, puis, le 15 décembre, la loi sur la maîtrise de l'immigration. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'établir des règles beaucoup plus restrictives en matière de regroupement familial, de mariage et d'asile politique, ainsi que de faciliter les expulsions ou reconduites à

La loi et l'ordre

Parallèlement à la politique de l'immigration, le tandem Méhaignerie-Pasqua – la loi et l'ordre – va bénéficier du soutien constant du premier ministre et de la majorité. Soit pour faire adopter des réformes déjà esquissées : le Congrès, réuni à Versailles, adopte, le 19 juillet 1993, la réforme de la Haute Cour de Justice et du Conseil supérieur de la magistrature. Soit pour renforcer les moyens de leurs administrations : deux lois quinquennales, l'une sur la sécurité, l'autre sur la justice, sont adoptées par le Parlement le 22 décembre 1994. Dans les deux cas, un effort budgétaire substantiel est affiché, mais habilement inscrit dans le cadre de lois de programmation pluriannuelles dont la réalisation dépendra de la bonne volonté des prochains ministres du budget...

Le gouvernement fait aussi adopter, le 10 juillet 1993, la loi renforçant les possibilités de contrôle d'identité et il revient sur l'essentiel de la réforme du code de procédure pénale engagée par les socialistes. Les droits accordés aux gardés à vue sont limités, comme la présence de l'avocat à ce stade de la procédure. En outre, le juge d'instruction retrouve son pouvoir antérieur en matière de mise en examen ou en détention. Le 26 octobre 1994, le premier ministre fera d'ailleurs, à cet égard, son *mea culpa* en admettant : « Nous avons sans doute eu tort de supprimer ces dispositions. »

la frontière. Après intervention du Conseil constitutionnel, pour lequel ces dispositions portent « des atteintes excessives aux droits fondamentaux », le gouvernement sera amené à modifier la Constitution pour restreindre la notion de droit d'asile. Vingt mois plus tard, l'application de cette législation a conduit à la multiplication de situations d'impasse juridique inextricables pour les étrangers qui ne sont ni expulsables ni réguliers.

BONNES INTENTIONS

Avec les mesures touchant à la justice et à la sécurité (lire ci-dessus), le socle du changement paraît donc s'édifier comme annoncé. Il convient d'y ajouter un chantier que le premier ministre n'avait pas ouvert le 8 avril 1993 dans sa déclaration de politique générale, mais qui apparaîtra, sans doute, comme la réforme majeure de ces vingt mois : celle des retraites, tracée par la loi du 13 juillet 1993. Tous les gouvernements précédents avaient jugé cette refonte nécessaire, mais avaient hésité à l'engager.

Pourtant, ce premier élan passé, et à l'approche de l'élection prési-

dentielle, l'ardeur réformatrice du gouvernement retombe rapidement. Ses initiatives apparaissent davantage, désormais, comme une panoplie de textes qui relèvent de l'affichage de bonnes intentions ou comme un ensemble de mesures d'adaptation ponctuelles. C'est évidemment le cas en matière de chômage et d'emploi.

C'est également flagrant dans le cas de la politique d'aménagement du territoire, présentée, dès le 8 avril 1993, comme un objectif majeur, et qui fera l'objet, pendant des mois, d'un débat à grand spectacle, orchestré, de Mende à Lyon et de Troyes à Rennes, par M. Pasqua. A l'évidence, pourtant, et malgré les efforts des sénateurs pour redonner une charpente à ce texte, la « révolution » annoncée n'a débouché, pour l'essentiel, dans la loi adoptée le 23 décembre 1994, que sur un catalogue de rapports et de textes complémentaires. Mille fois promise, la réforme de la taxe professionnelle est une nouvelle fois esquivée ; la péréquation des ressources entre collectivités territoriales n'est qu'esquissée ; le bilan de dix ans de décentralisation est occulté. Il en est de même pour la loi de programmation militaire, adoptée au printemps 1994, mais dont chacun sait qu'elle a gelé les choix stratégiques en attendant le nouveau septennat.

Elle aussi annoncée à grand son de trompe, la réforme de la politique de la famille a été à peine ébauchée. Malgré les nombreux petits cadeaux distribués, lors du débat parlementaire, par Simone Veil, la loi adoptée le 12 juillet 1994 est loin d'avoir comblé les vœux des associations qui attendaient du gouvernement une véritable politique familiale.

Dans le domaine de l'éducation, l'impuissance réformatrice est patente. Après avoir dû céder, en juillet 1993, au Conseil constitutionnel et renoncer à une première réforme des universités, le gouvernement a été contraint, en janvier 1994, de retirer sans gloire le projet de révision de la loi Falloux, qui visait à faciliter le financement public des dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privés. Un an plus tard, le gouvernement a suspendu *sine die*, et sans commentaire, la discussion du projet de loi de programmation pour l'école préparé par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale.

L'ARGENT ET LA POLITIQUE

Quant à l'apprentissage, dont le premier ministre voulait faire le principal levier de l'adaptation de la formation des jeunes aux besoins de l'économie, il n'a pas fait l'objet de la réforme promise et le nombre des jeunes en formation en entreprise (apprentissage, contrats de qualification et d'adaptation), que M. Balladur entendait « doubler », n'a augmenté que faiblement, passant de 406 000 en mars 1993 à 432 000 en septembre 1994. De même est resté dans les cartons le projet de loi en faveur des personnes âgées dépendantes, promis à maintes reprises par ce gouvernement comme par les précédents.

Paradoxalement, l'une des réformes qui resteront, sans doute, comme faisant partie des changements majeurs de ces deux années est un ensemble de lois que le gouvernement, et particulièrement le premier ministre, ne souhaitaient pas endosser. Contraint par la cascade des « affaires » politico-financières de l'automne 1994 et pressé par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, le gouvernement a fini par se résigner à défendre, contre sa propre majorité, l'interdiction du financement de la vie politique par les entreprises et l'abaissement des plafonds des dépenses électorales, mais sans se risquer à ouvrir le débat explosif sur le cumul des mandats électifs.

M. Balladur, qui se veut réformateur, a même su l'être à contre-cœur.

Cécile Chambraud et Gérard Courtot

Un chef de gouvernement à mots comptés

Depuis vingt et un mois, l'opinion s'est familiarisée avec un nouveau vocabulaire, celui de la modestie obstinée qu'affectionne l'hôte de Matignon. Extraits

● **Union** : « Divisés, nous échouons ; unis, nous gagnons. Pourrions-nous gouverner et agir autrement qu'ensemble ? Vous savez, comme je sais, que les Français qui nous soutiennent ne le comprendraient pas. Quel gouvernement a fait autant en six mois ? Je vous rappelle qu'il fut le plus important de notre histoire financière » (20 septembre 1993, devant les parlementaires de l'UDF, Issy-les-Moulineaux).

« Il faut nous souvenir des leçons du passé. La dernière fois qu'un gaulliste a été élu président de la République, c'était Georges Pompidou. (...) Alors, notre problème est très simple : comment pouvons-nous assumer l'union ? » (23 septembre 1994, devant les parlementaires du RPR à Colmar).

● **Reprise** : « J'aurais bien évidemment préféré conduire l'action de réforme et de redressement dans une situation plus favorable. (...) Aujourd'hui, la situation de l'emploi et des finances publiques est d'une ex-

ceptionnelle gravité (...). Compte tenu des mauvaises performances actuelles de l'économie, le chômage risque donc de continuer à augmenter d'ici la fin de l'année. » (au conseil des ministres, le 10 mai 1993).

« La France est aujourd'hui dans la situation économique et budgétaire la plus difficile qu'elle ait connue depuis plus de trente-cinq ans. » (lettre de cadrage budgétaire adressée aux membres du gouvernement, fin mai 1993)

Après cent jours de gouvernement, le premier ministre espérait « pouvoir arrêter l'aggravation du chômage à la fin de l'année (...) Lorsque nous sommes arrivés, nous avions deux objectifs : redresser les comptes de l'Etat et de la sécurité sociale et relancer l'activité et l'emploi. Nous l'avons fait en deux phases. » (4 juillet 1993, France 2).

● **Confiance** : « Les Français n'attendent pas de nous la prudence, mais l'audace et le courage. Ils n'attendent

pas non plus de nous la maladresse, mais la capacité de faire évoluer les choses en suscitant l'adhésion de tous sans secousses inutiles » (5 février 1994, devant le Mouvement national des élus locaux à Paris).

« Les Français doivent se convaincre, parce que c'est la vérité, que nous sommes sur la bonne voie. (...) Si les Français se convainquent que le mieux est devant nous (...), ils doivent consommer davantage (...). Mon moral est bon. De façon générale, j'ai un moral plutôt optimiste » (14 août 1994, RMC).

● **Election présidentielle** : « Dans quelques mois, le débat politique va devenir un peu plus nourri. Ce n'est fait ni pour effrayer ni pour impressionner personne (...). Je souhaite que nos concitoyens n'aient pas l'impression que nous perdons du temps dans des débats inutiles, mais que, au contraire, nous travaillons jusqu'au bout » (10 octobre 1994 à Tours).

1990 : être premier ministre ou candidat

EN 1990, M. Balladur avait estimé que le premier ministre de la cohabitation ne devait pas être candidat à l'élection présidentielle :

« Si elle doit se produire, la cohabitation prochaine devrait, pour réussir, être marquée par une certaine paix ; celle-ci ne serait obtenue que si le premier ministre et le président n'étaient pas en compétition. Le choix du premier ministre de 1993 ne soulèverait pas de grande difficulté dès lors qu'il serait décidé, dès le départ, qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle deux ans plus tard. Personne ne pourrait plus voir dans Matignon le vestibule obligatoire de l'Elysée. Voilà qui refroidirait les enthousiasmes ! »

« Comment en avoir l'assurance ? Il est vrai que les intentions peuvent changer, les ambitions naître ou se révéler au grand jour. Il est vrai qu'en politique les engagements pris ne sont pas toujours tenus éternelle-

ment, qu'il est d'usage de ne pas leur accorder trop de crédit.

« Mais il est évident qu'un premier ministre qui déclarerait publiquement, dès le départ, refuser d'être candidat pour quelque raison que ce soit y gagnerait pendant deux ans une efficacité fort utile pour mettre en œuvre la politique décidée, faire vivre le pays dans le calme et organiser dans les meilleures conditions l'élection présidentielle sans en être l'un des acteurs principaux. » (Le Monde, 13 juin)

Le 14 octobre, sur TF 1, M. Balladur réaffirmait qu'il ne serait « pas candidat à l'élection présidentielle » de 1995. « Je ne vois pas comment un homme pourrait se présenter devant les Français en 1993, leur dire : « Je ne serai pas candidat dans deux ans », et l'être. Ce serait manquer à sa parole. Et s'il l'était, on lui en tiendrait rigueur, et ce serait normal et justifié. »

Le Monde

BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'année 1994 en France et dans le monde

Production, emploi, revenus, démographie : 160 pays passés au crible. Environnement international, conjoncture, grandes productions, questions sociales. Situation de la France, avec le bilan économique des années Mitterrand.

Un document de synthèse unique, qui dresse le bilan économique et social de la France et de 160 pays.



49 F CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE : « BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1994 »

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Localité :
Pays :

FRANCE (métropole seulement)

Nombre d'ex. 58 FF FF*

DOM-TOM et ÉTRANGER

Nombre d'ex. 58 FF FF*

* Ces prix s'entendent port inclus, règlement à l'ordre du Monde par chèque ou mandat international

Bulletin à découper et à envoyer à :
Le Monde : Service vente au numéro - 15, rue Falguière 75501 PARIS CEDEX 15 FRANCE

MM. Jospin et Lang sollicitent l'investiture du PS pour l'élection présidentielle

M. Emmanuelli pourrait également se porter candidat

Au PS, la période de dépôt des candidatures à la candidature est officiellement ouverte depuis mercredi 18 janvier pour se clôturer le 25 janvier.

Après l'annonce, mardi 17 janvier, d'une candidature conditionnelle de Jack Lang, Lionel Jospin a confirmé la sienne, mercredi matin. Malgré les

protestations qu'elle suscite, celle d'Henri Emmanuelli semblait, selon son entourage, « remplir de plus en plus de conditions »

DANS UN DÉCOR évoluant d'heure en heure, les socialistes n'étaient assurés, mercredi 18 janvier au matin, que d'une chose. Qu'ils avaient sous la main un candidat à l'élection présidentielle pas du tout enclin à faire marche arrière et un candidat de secours, prêt à faire don de sa personne « sauf si » l'on déniche quelqu'un de mieux « pour déplacer les montagnes »... Le premier s'appelle Lionel Jospin, en lice depuis jeudi 5 janvier. Mercredi, jour de l'ouverture officielle du dépôt des candidatures, l'ancien premier secrétaire du PS a confirmé par un communiqué de deux lignes son engagement : « Lionel Jospin a déposé ce matin au siège du PS sa candidature à l'élection présidentielle afin qu'elle soit soumise aux adhérents du Parti socialiste. »

Le deuxième se nomme Jack Lang. Intervenant mardi 16 janvier au journal de 20 heures de TF1, en direct du Parlement européen de Strasbourg, sur fond d'une gerbe de drapeaux nationaux, l'ancien ministre de la culture a annoncé une candidature très conditionnelle et prudente. « Candidat sauf si », M. Lang est apparu très en retrait sur ses ambitions premières. Sa prudence peut trouver une justification dans le double fait que les sondages semblent à présent pour lui moins porteurs et, surtout, que Laurent Fabius l'a abandonné, pour diverses raisons, en rase campagne. « La candidature Lang n'est pas de notre fait, assure Henri Weber, un proche de l'ancien premier ministre. Il n'y a pas de candidat fabiusien. »

Quant aux intentions d'Henri Emmanuelli, elles semblaient mercredi matin toujours insondables. Un pas en avant, un pas en arrière. Le premier secrétaire du PS a

poursuivi mardi ses consultations notamment par un déjeuner avec l'état-major fabiusien et deux de ses principaux lieutenants, Jean Glavany et Jean-Pierre Bel, respectivement secrétaires nationaux à la communication et aux fédérations.

VENT DE PROTESTATION

Au fil de cette journée de tractations, M. Emmanuelli a semblé quelque peu refroidi par le vent de protestation qui s'est rapidement levé contre sa candidature. L'influent patron de la fédération du Pas-de-Calais, Daniel Percheron, lui a fait notamment savoir qu'il n'entendait pas se déjuger vis-à-vis de M. Jospin et que la mission de M. Emmanuelli était de garantir le bon fonctionnement du parti et rien d'autre. Un argument assez fréquemment utilisé. Dans un en-

tretien mercredi au Figaro, François Hollande, tête de pont des déloristes, l'a, à son tour, agité : « Pour ce qui concerne Henri Emmanuelli, à qui l'on ne peut rien reprocher dans sa gestion du PS, il doit d'abord préserver l'unité des socialistes. »

D'autres se sont montrés beaucoup plus vindicatifs, en accusant M. Emmanuelli de jouer dangereusement avec Radical pour ne servir que ses intérêts personnels au sein du parti. Les tenants de la motion du congrès de Liévin « Agir en socialistes », animés par des jeunes rocardiens et des anciens jospinistes, ont dénoncé « l'utilisation factice du thème du rassemblement (...) pour servir des intérêts tactiques internes au Parti socialiste et à la seule fin d'entraver une candidature ».

M. Emmanuelli peut-il mainte-

nant en rabattre ? C'est la question que beaucoup se posaient encore mercredi matin. Très fortement poussé par les animateurs de la Gauche socialiste, Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon et Marie-Noëlle Lienemann - laquelle pourrait se décider à présenter une candidature de témoignage s'il reculait -, pris dans la tenaille des fabusiens qui jouent avec lui leur dernier valet contre M. Jospin, M. Emmanuelli était mercredi face à lui-même. Son désir de s'affirmer, de montrer, comme l'assure un de ses proches, « de quoi, il est capable » allait-il être le plus fort ? Malgré tous les écueils, son entourage affirmait pourtant, mercredi midi, que « de plus en plus de conditions étaient réunies » pour sa candidature.

D. C.

La déclaration de l'ancien ministre de la culture

Voici l'essentiel de la déclaration de Jack Lang, maire de Blois, mardi 17 janvier, au journal de 20 heures de TF1 :

« Je suis prêt à me porter candidat à la présidence de la République sauf si quelqu'un d'autre, un homme ou une femme, incarne mieux que moi cette exigence d'unité et de rassemblement et d'enthousiasme. Si c'est le cas, alors je m'effacerai. »

« Il ne faudrait pas que les organisations, les mouvements politiques qui historiquement incarnent l'idéal de justice sociale se divisent ou se subdivisent ou s'autodétruisent en clans ou en sous-clans. Cet idéal de justice qui nous est commun, il habite ma vie personnelle, je l'ai fait gagner dans une terre de mission à Blois, dans le centre de la France. Je crois l'avoir défendu et exprimé à travers des actes concrets comme ministre de la République sous l'autorité de François Mitterrand et de ses premiers ministres. (...) Et je ne peux pas ignorer que toute une série de gens, de mouvements, d'opinions me demandent d'être l'un de ceux qui éventuellement

pourraient porter les couleurs de ce combat pour la justice. »

« Il faut que dans les prochaines heures ou les prochains jours le débat soit ouvert et non pas figé et bloqué. Je suis prêt, et si j'y vais je me bats avec la volonté de vaincre. »

« Je suis prêt à me porter candidat à cette haute fonction, a-t-il ajouté, sauf s'il y a une convergence, un assentiment en faveur d'une personnalité qui incarne mieux que moi cette exigence d'unité et d'enthousiasme, une personne prête à déplacer les montagnes, à faire bouger la France, à faire que ceux qui croient en nous cessent de désespérer. »

« Le débat est ouvert et j'espère qu'en amitié et en sérénité nous saurons les uns et les autres trouver la bonne solution (...) pour incarner ces idées qui aujourd'hui avancent en France, vaincre les inégalités sociales et donner à la société plus de mouvement, plus d'espoir, plus d'envie. Il faut que ces idées-là soient incarnées par un homme ou une femme qui fasse l'assentiment général, et c'est possible. »

M. Juppé n'entrera « pas en campagne contre M. Balladur »

« JE SOUTIENS SANS AMBIGUÏTÉ JACQUES CHIRAC, mais je n'entrerais pas en campagne contre Edouard Balladur », a déclaré Alain Juppé, président par intérim du RPR, mardi 17 janvier, à Brumath (Bas-Rhin). Devant un millier de fidèles du « candidat naturel du RPR », M. Juppé a estimé que tout est « encore possible », à quatre mois de l'élection présidentielle, car « un Français sur deux n'a pas encore fait son choix ». Il a appelé les électeurs à choisir entre « la recherche du consensus à tout prix, du plus petit dénominateur commun » et « un projet qui s'appuie sur une volonté réformatrice, un rassemblement aussi large que possible pour redonner à la France et aux Français l'esprit de conquête ».

« Le gaullisme, a-t-il précisé, n'est ni fatalisme, ni opportunisme, il est volontarisme ».

« Ce dont la France a besoin, c'est d'un homme qui sache allier la lucidité, la clarté, l'esprit de décision. Si j'ai choisi d'être aux côtés de Jacques Chirac, c'est parce qu'il a cette force-là et cette exigence-là », a lancé M. Juppé. Le ministre des affaires étrangères a cependant gâché une partie du plaisir de l'auditoire. Il respectera une stricte neutralité envers le premier ministre. « Au risque de déplaire aux uns ou aux autres, ou les uns et les autres », a commenté M. Juppé. - (Corresp.)

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **UDF-PR** : Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, vient de créer une association intitulée « Audace et convictions », dont l'objet est d'assurer le financement de sa campagne pour l'élection présidentielle. Son président est Jean-Marc Nesme, député (UDF-PR) de Saône-et-Loire, et son trésorier Guy Poirieux, sénateur (Rép. et ind.) de la Loire. Cette association a ouvert une permanence à Tassin-la-Demi-Lune, dans la banlieue de Lyon.

■ **UDF** : Hervé de Charette, délégué général des clubs Perspectives et réalités, ministre du logement, a regretté, mardi 17 janvier, que « la force, l'unité et l'identité de l'UDF soient trop souvent sacrifiées à des jeux tactiques inutilement précipités ». Devant les députés et sénateurs membres des clubs, M. de Charette, proche de Valéry Giscard d'Estaing, a confirmé « l'intention des clubs Perspectives et réalités d'être présents dans le débat présidentiel au nom des valeurs de l'UDF ».

■ **PARTI RÉPUBLICAIN** : Hervé Novelli, député de l'Indre-et-Loire et coordinateur des députés PR, a adressé, lundi 16 janvier, une lettre à ses collègues parlementaires dans laquelle il estime que le « soutien » du PR « lors de l'élection présidentielle au candidat le plus apte à rassembler ne saurait, à lui seul, fournir toutes les réponses ». M. Novelli réclame notamment une « meilleure transparence des décisions », un « meilleur respect des procédures » et une « meilleure collégialité de la direction ».

■ **DISSOLUTION** : Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, a justifié, mardi 17 janvier, devant les étudiants de l'Essec de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), la nécessité d'une dissolution de l'Assemblée nationale après l'élection présidentielle, en expliquant que « le candidat qui sera élu devra faire preuve de beaucoup de courage, et qu'il faudra avoir cinq ans devant soi ». « Il ne faudrait pas qu'un président, au bout de dix-huit mois à deux ans, perde 50 % de son autorité, parce que, dans l'ensemble des capitales européennes, on se demanderait ce que sera la future majorité », a ajouté M. Méhaignerie.

■ Bernard Tapie, député européen (Alliance radicale européenne) a déclaré, mardi 17 janvier, après le discours prononcé par le président de la République dans l'hémicycle du Parlement européen : « On vient de trouver notre candidat d'union. Quelqu'un qui plaise à eux, à nous, à tous ». « Il me paraît moins ringard que certains qui paraissent en pleine forme », a ajouté M. Tapie. Avant l'arrivée de M. Mitterrand, le député des Bouches-du-Rhône s'était longuement entretenu avec son voisin d'hémicycle, Jack Lang.

■ Jacques Valade, président (RPR) du conseil régional d'Aquitaine, opposé à Alain Juppé pour la succession de Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux, a annoncé, mardi 17 janvier, son intention de soutenir Edouard Balladur à l'élection présidentielle.

DÉPÊCHES

■ **COMMERCE** : le Parlement a définitivement adopté, mardi 17 janvier, le projet de loi sur « les clauses abusives et la présentation des contrats et régissant diverses activités d'ordre économique et commercial ». D'abord adopté par le Sénat, ce texte a ensuite été approuvé, dans les mêmes termes, par l'Assemblée nationale. Outre une réglementation plus sévère des « ventes pyramidales », la loi contient notamment une série de dispositions concernant le respect des conditions de travail par les entreprises de transport routier, initialement inscrites dans le projet de loi sur la modernisation des transports. Mais, malgré une ultime tentative de Joëlle Dusseau (RDE, Girondine), le Sénat a écarté la réintroduction du délit de très grand excès de vitesse.

■ **AGRICULTURE** : le Parlement a définitivement adopté, mardi 17 janvier, le projet de loi relatif à la modernisation de l'agriculture, présenté par Jean Puech, dans le texte établi par la commission mixte paritaire. La majorité RPR et UDF a voté pour, les communistes contre, les socialistes se sont abstenus. Le texte définitif prévoit que l'écarterement de la taxe sur le foncier non bâti sera calculé de manière globale, que les communes fassent ou non partie d'un groupement à fiscalité propre. M. Puech a rappelé que le coût de l'application de cette loi serait de 15 milliards sur cinq ans.

■ **RETRAITES** : le tribunal de grande instance de Paris a renvoyé au 28 mars la mise en délibéré de son jugement sur l'accord Agirc (retraite des cadres) conclu le 9 février 1994. Cet accord qui vise à assurer l'équilibre financier des retraites complémentaires des cadres est contesté par la CGT, seul syndicat non signataire, et par la Fédération des familles de France. La CGT et Familles de France demandent notamment que les majorations de retraites accordées en fonction du nombre d'enfants, partiellement remises en cause par l'accord, soient entièrement rétablies.

■ Le comité national du Parti communiste français doit se réunir jeudi 19 janvier pour entendre un rapport d'Henri Malberg, ancien secrétaire de la fédération de Paris, consacré à un projet de création d'un nouveau journal mensuel.

Jean Gandois complète son état-major au CNPF

LE PRÉSIDENT DU CNPF, Jean Gandois, a complété, mardi 17 janvier, son état-major en faisant approuver, par le conseil exécutif de l'organisation patronale, la nomination de huit vice-présidents. Seuls deux nouveaux sont venus intégrer l'équipe des vice-présidents, Pierre Joly, président d'honneur de la Fédération française des industries de santé, qui devient aussi trésorier, et Georges Drouin, qui était déjà président du comité de liaison des services du CNPF. Les six autres vice-présidents choisis mardi ont été reconduits : il s'agit d'Ernest-Antoine Seillière, ancien président de la commission économique du CNPF, de Jean Domange, ancien président de la commission sociale du CNPF, de Francis Bazille, président de l'Union des industries chimiques, de Pierre Guillen, vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières, de Georges Jollès, président de l'Union des industries textiles, et de Philippe Levaux, président de la Fédération nationale des travaux publics. Outre ces huit vice-présidents, le CNPF compte dix autres vice-présidents, qui sont les responsables des commissions mises en place par Jean Gandois dès son élection à la tête du CNPF (Le Monde du 15 décembre 1994).

L. M.

Le gouvernement accepte une augmentation des honoraires médicaux au 1^{er} mars

Les syndicats de médecins et les caisses d'assurance-maladie sont parvenus à un accord

LES SYNDICATS de médecins ont obtenu gain de cause. Au terme de plusieurs semaines de négociations en coulisse, ponctuées par des menaces de dénonciation de la convention médicale conclue en octobre 1993, ils sont parvenus à un accord, mardi 17 janvier dans la soirée, avec les caisses d'assurance-maladie qui leur donne satisfaction sur leurs revendications essentielles ; ils ont ainsi obtenu une hausse des honoraires médicaux à compter du 1^{er} mars.

Le « relevé de conclusion », signé par les trois caisses (salariés, indépendants, agricoles), sous la houlette du président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, le dirigeant de FO Jean-Claude Mallet, et deux organisations de médecins, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML), se présente, il est vrai, comme un compromis. Les représentants des médecins ont en effet accepté de ne pas faire dépendre leur accord d'une disposition prévoyant automatiquement une nouvelle augmentation des actes médicaux au 1^{er} octobre. En contrepartie, le gouvernement a fait savoir aux négociateurs qu'il n'opposerait pas son veto à un protocole prévoyant d'autres dispositions favorables aux médecins.

Ainsi, à compter du 1^{er} mars, la consultation des généralistes passera de 105 francs à 110 francs, celle des spécialistes de 145 francs à 150 francs. Seuls les psychiatres seront un peu mieux lotis, avec une hausse de 10 francs, qui fera passer le prix de leur consultation à 225 francs. En revanche, le prix des visites à domicile ne change pas. De surcroît, le gouvernement a accepté que l'objectif prévisionnel de croissance des dépenses de médecine libérale pour 1995 soit de 3 %.

Au début du mois de décembre, le ministre des affaires sociales, Si-

mone Veil, avait indiqué qu'elle n'accepterait d'entériner un accord qu'à la condition que ce taux ne soit que de 2,3 % ; à la fin, elle disait encore qu'il ne devrait pas dépasser 2,8 %. Toutefois, le gouvernement estime que le compromis est honorable. Dès la signature du projet, M^{me} Veil a fait savoir qu'elle accueillait « favorablement la conclusion de l'accord ».

Le gouvernement peut en effet trouver dans le protocole plusieurs motifs de satisfaction. Un premier compromis avait en effet été conclu entre les caisses et les syndicats de

médecins en décembre, mais le gouvernement y avait alors opposé son veto. Il était pourtant très proche du texte définitif. En particulier, son coût pour la Sécurité sociale aurait été identique : 1,7 milliard de francs en 1995 dont 1 milliard de francs pour les médecins généralistes et 700 millions de francs pour les spécialistes. Mais, à la différence du texte définitif, il retenait précisément la clause d'une seconde revalorisation en octobre, pour d'autres actes médicaux, ce qui aurait alourdi les dépenses de santé en 1996.

Pour le ministère des affaires so-

préconise une politique salariale rigoureuse et se dit, en particulier, hostile à tout « coup de pouce » en faveur du SMIC, il entend en apparence loger les médecins à meilleure enseigne, eux dont Jacques Chirac et lui-même vont se disputer les voix.

Pourtant, les comptes de la Sécurité sociale sont encore plus dégradés qu'auparavant, puisque le déficit cumulé pourrait avoisiner 110 milliards de francs pour les deux années 1994 et 1995. La revalorisation des honoraires médicaux, acceptée par le gouvernement, n'intervient donc pas au meilleur moment. De plus, il faudra bien qu'elle soit financée. Tous les experts d'ailleurs en conviennent : de nouveaux prélèvements seront indispensables dans le courant de l'année 1995 pour éviter un nouvel accroissement du déficit. Un geste immédiat en faveur des médecins, une probable hausse des cotisations sociales ou de la CSG d'ici quelques mois : la campagne présidentielle qui commence dessine les contours d'une politique des revenus révélatrice.

Laurent Mauduit

COMMENTAIRE

RÉVÉLATEUR

ALORS qu'il était encore dans l'opposition, Edouard Balladur avait vivement critiqué Pierre Bérégovoy pour sa gestion du dossier de la Sécurité sociale, dans les derniers mois précédant les élections législatives de mars 1993. Pour ce faire il avait de solides arguments. A quelques mois du scrutin, le premier ministre de l'époque avait refusé d'entendre certains de ses conseillers qui lui recommandaient de relever la CSG afin de compenser la dérive des comptes sociaux. La commission des comptes de la Sécurité sociale n'ayant même pas été réunie, la mauvaise nouvelle ne fut confirmée qu'au lendemain du changement du gouvernement : les déficits cumulés avoisinaient 100 milliards de francs pour les années 1991, 1992 et 1993. Un très lourd héritage...

Deux ans plus tard, M. Balladur semble avoir oublié les leçons de rigueur qu'il administrerait. Car, s'il